

La sécurité des travaux en hauteur : formation des donneurs d'ordre

Objectif :

Les chutes de hauteur sont presque toujours synonymes d'accidents graves. Et pourtant des solutions existent.

Cette formation a pour objectif de prendre en compte la réglementation des 'Travaux en Hauteur' pour apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention

Public cible :

Les conseillers en prévention, les coordinateurs de chantier, les responsables de chantier ainsi que la hiérarchie des entreprises industrielles, du bâtiment ou de services dont le personnel est amené à travailler en hauteur.

Programme :

- La réglementation en vigueur et les normes pertinentes.
- Les protections collectives (garde-corps et dispositif de recueil)
- Cas particuliers des travaux temporaires en hauteur
- Utilisation des échelles
- Dispositions spécifiques concernant les échafaudages
- Utilisation des nacelles

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be

La sécurité des travaux en hauteur : formation des donneurs d'ordre

Le matériel antichute
Les dispositifs d'ancrage
Les organes de liaison
Les harnais
Les lignes de vie
Type (fixe ou provisoire)
Normes et réglementation
Contrôle
La formation des utilisateurs (échafaudage, nacelle, EPI)

Durée :

1 jour (7 h)

Qualification :

Les participants reçoivent une attestation de participation.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be